

## Sidi Ould Salem jette l'éponge

**D**ans le sillage de l'émergence du nouvel ordre mondial du début des années 90, de l'effondrement du mur de Berlin et de la démocratie à la marche forcée, dans beaucoup de pays africains, le processus démocratique mauritanien est demeuré très atypique, pour n'être à posteriori qu'une imposture de très mauvaise augure. Pendant ces vingt dernières années, la vie politique de notre pays a été principalement caractérisée par:

- les arrestations et emprisonnements arbitraires des leaders et militants de l'opposition;
- la diabolisation et criminalisation des opposants;
- les atteintes répétitives aux libertés individuelles et collectives, en dépit de leurs garanties constitutionnelles;
- la dissolution ou l'interdiction

des partis politiques (Attalia, UFD/E.N, A.C) comme mesure de rétorsion ou moyen d'apprivoiser l'opposition;

- la violation ostentatoire de la constitution et des lois en vigueur, particulièrement pour les droits de l'opposition comme par exemple le non respect de l'immunité de ses élus;

- la privation de l'opposition d'accès aux mass-média (Radio et télévision nationales) par le monopole systématique du parti-Etat, accompagnée d'une censure récurrente de la presse indépendante;

- l'embargo économique sur les cadres et militants de l'opposition et leur exclusion de toute promotion professionnelle aussi bien dans la fonction publique que dans le secteur privé;

- l'interdiction, sinon le cantonne-

ment des associations civiles au simple rôle de faire valoir pour le pouvoir.

Si les événements du 8 et 9 juin derniers ont posé, de manière cruelle, le blocage institutionnel et politique du pays, l'absence d'esprit de dialogue et de concertation responsable, la mascarade électorale du 7 Novembre, paroxysme du coup d'État permanent sur la démocratie, est intervenue pour achever l'espoir ou le rêve caressé par la majorité des mauritaniens d'une vie démocratique apaisée, pacifique et consensuelle.

Constatant l'absence de volonté réelle du pouvoir de permettre l'exercice effectif du jeu démocratique et de la pérennisation de l'ordre constitutionnel.

En témoin passif devant l'usage de la force publique par le régime pour des fins partisans, clientélistes et illégales, et aussi, par conscience citoyenne et patriotique des risques graves que l'on fait courir à notre

pays, dans ce contexte de violence politique, de despotisme et de confiscation du projet démocratique, il devient nécessaire de tirer les conséquences objectives de cette situation anachronique. Ainsi, après plus de vingt cinq ans d'engagement politique acharné pour le respect des libertés fondamentales et pour l'avènement de la démocratie, je décide aujourd'hui de geler toute activité politique dans ce cadre biaisé, en protestation contre l'état d'exception permanent, le pouvoir solitaire et l'appropriation du destin de la collectivité nationale. Cette décision signifie aussi un recul du champ politique pour réfléchir et repenser l'adéquation de l'action politique tant nécessaire au cadre institutionnel antidémocratique réel du pays. Face à une situation désespérée, j'implore tous les dignes fils de ce pays, ainsi que ses amis et partenaires au développement d'agir rapidement pour imposer le respect de l'ordre constitutionnel, du sens du dialogue politique et de la

démocratie, afin de conjurer le spectre de la violence et de l'instabilité.

NOUAKCHOTT, LE 15 NOVEMBRE  
2003

DR. SIDI OULD SALEM

\* Membre fondateur et membre du comité permanent de l'UFD/E.N jusqu'à sa dissolution suite à laquelle il fut arrêté du 11 au 25 Nov. 2000.

\* Membre du comité permanent et premier secrétaire permanent du RFD.

\* Candidat de l'UFD/E.N aux législatives de 96 à Zouérate puis du RFD aux sénatoriales de 2002 à Nouakchott.

\* Chargé de la communication au directoire de campagne d'Ahmed Ould Daddah pour les élections présidentielles du 7 Novembre 2003.